Image not found or type unknown

Bureau de conciliation angoisse

Par **romane**, le **08/03/2008** à **07:59**

bonjour,

Je passe enbureau de concilition dans quelques jours pour une fin de contrat mal terminée avec mon employeur,il me doit des indemnites.....

qui peut me rassurer?quelles sont vos experiences?Les juges posent t-ils des questions directement aux parties ou a leurs avocats?

Peut-on connaitre par le proces verbal une réponse a la fin de la seAnce?

merci pour vos réponses

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés